

## Belgacom - Numéro de type 0800 pour les médecins

Doc	a079024
Date de publication	23/08/1997
Origine	NR
	Publicité et réclame
Thèmes	Annuaire téléphonique

Plusieurs Conseils provinciaux transmettent au Conseil national une lettre de Belgacom envisageant de proposer aux médecins la possibilité de mettre à la disposition de leurs patients un numéro d'appel gratuit de type 0800.

Belgacom souhaite savoir si cette façon de faire est conforme à la déontologie médicale et plus précisément, si elle n'est pas contraire aux règles de la profession en matière de publicité.

### Lettre du Conseil national à Belgacom :

Dans votre lettre du 17 juin 1997, vous exposez votre projet de mettre à disposition de la clientèle des médecins, un numéro vert 0800.

Celui-ci aurait le double avantage d'une disponibilité accrue et d'une gratuité en faveur des patients qui y auraient recours.

L'amélioration de la disponibilité est un objectif louable compatible avec le souci de la continuité des soins.

Par contre ce projet comporte un aspect publicitaire potentiel en faveur du médecin qui prendrait en charge le coût des appels par rapport à des confrères qui n'offriraient pas le même avantage.

De plus, le praticien adoptant le système devrait le porter à la connaissance de la patientèle. Ceci est une démarche incompatible avec les règles déontologiques en vigueur.

Cette lettre à Belgacom a été communiquée aux Conseils provinciaux.